



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES  
DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS POUR  
DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT CYCLABLE  
ET PAYSAGER DE LA RUE DES LAITIÈRES AU  
TITRE DU DISPOSITIF « FONDS  
D'INVESTISSEMENT METROPOLITAIN »**

**DÉCISION N° DM-23-233  
EN DATE DU 02 JUIN 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le projet de réalisation des travaux d'aménagement cyclable et paysager de la rue des Laitières, en vue de faciliter la circulation, et d'améliorer les conditions de vie des citoyens et riverains ;

**CONSIDÉRANT** que les travaux objet de la présente décision s'inscrivent dans le cadre du « Plan Vélo & Mobilités Douces 2022-2028 » de la ville;

**CONSIDÉRANT** que les travaux objet de la présente décision s'inscrivent dans le cadre du dispositif d'aide « Fonds d'Investissement Métropolitain »;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt de la Ville de pouvoir bénéficier d'un accompagnement financier de la Métropole du Grand Paris pour son programme mobilités douces 2022-2028;

## D É C I D E

**DE SOLLICITER** auprès de la Métropole du Grand Paris une subvention au titre du dispositif d'aide « Fonds d'Investissement Métropolitain » d'un montant de 608 746,22 € soit 40% du montant hors taxes des dépenses éligibles retenues pour cette opération.

**D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20230602-lmc1H10905H1-AR Date de réception en Préfecture : 02/06/2023 Date de Publication : 02/06/2023
--

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

***Signé***

**Charlotte LIBERT-ALBANEL**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20230602-lmc1H10905H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 02/06/2023  
Date de Publication : 02/06/2023